



Numéro 115

infoGONVILLE

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE | www.saint-jean-de-gonville.fr Décembre 2024

SOMMAIRE

	pages
Actualités Le mot du Maire	1
Informations municipales	2 à 3
Education	3
Vie Associative	4 à 7
Divers	8 à 10
Social Culture	10 à 11
Vie pratique Carnet	12

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'automne notre village a encore été endeuillé par les décès de plusieurs Gonvillois qui ont donné de leur temps et de leurs compétences au service de notre commune. Le 23 septembre, François EMERY est décédé à l'hôpital de Gex après avoir combattu courageusement sa maladie pendant de nombreuses années. François s'est investi au sein de la fanfare de St-Jean, de la compagnie et de l'amicale des sapeurs-pompiers et pendant deux mandats, 1971-1983, en tant que conseiller municipal.

Ensuite nous avons appris, le 27 septembre, le décès de Roland BRULHART, ancien Maire de St-Jean. Roland a également œuvré au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers. Elu conseiller municipal en 1977, il sera ensuite adjoint au Maire de 1983 à 1986 puis Maire jusqu'en juin 1995. Il a participé activement à la construction de la salle polyvalente, non seulement en tant qu'artisan mais aussi comme élu en charge du suivi de ce chantier. Pendant les neuf années consacrées à la fonction de Maire, Roland aura été également à l'origine de plusieurs réalisations pour le bien de notre village : la construction de la seconde station d'épuration, les études pour l'extension du groupe scolaire avec la création de la première bibliothèque, les aménagements de plusieurs rues et l'acquisition de réserves foncières qui nous ont permis, entre autres, l'aménagement du parking à proximité de l'école. Roland était un Maire visionnaire, lorsque j'échangeais avec lui il me donnait son avis sans jamais critiquer nos projets. Enfin, le 27 octobre, Jean CLARET, notre doyen masculin, fermait les yeux après une courte hospitalisation. Depuis le décès de son épouse il avait pu, grâce à la bienveillance de ses filles, rester à son domicile. Jean a donné, lui aussi, de son temps

pour notre village, musicien dévoué, il a, après plusieurs emplois dans des entreprises Gonvilloises, été engagé au sein du service voirie pendant 17 années jusqu'à sa retraite. Employé dévoué, il aimait particulièrement déneiger les rues de St-Jean. A l'époque où avec ses collègues ils avaient en charge le ramassage des ordures ménagères, il récupérerait à la décharge communale des objets qui, disait-il, pourraient servir plus tard.

Je tiens à remercier toutes ces personnes pour leur implication au sein de notre village, je renouvelle à leurs familles mes sincères condoléances et les assure de ma sympathie.

J'aurai l'occasion de faire le point sur les travaux en cours et sur nos projets pour 2025 lors de la cérémonie des vœux à laquelle je vous convie **le samedi 18 janvier à 11h** à la salle polyvalente.

Je vous souhaite par avance mes meilleurs vœux pour 2025.
Joyeux Noël à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Michel Brulhart



Délibérations

Délibération n° 38/2024 : Marché à bons de commandes relatif à la fourniture et la livraison de repas en liaison froide dans une perspective de développement durable pour les restaurants scolaires municipaux, les accueils de loisirs et pour le portage des repas aux aînés

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un marché à procédure formalisée ouverte a été lancé pour la fourniture et la livraison des repas en liaison froide dans une perspective de développement durable pour les restaurants scolaires municipaux, les accueils de loisirs et pour le portage de repas aux aînés.

Sept communes ont décidé d'adhérer à cette consultation : Challex, Collonges, Farges, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville et Sergy.

Ce marché à prix unitaire est conclu pour une période initiale d'une année prenant effet le 07 octobre 2024 et reconductible trois fois. Les prestations faisant l'objet de ce marché étant susceptibles de varier, ce marché est fractionné à bons de commandes sans minimum, ni maximum pour chaque membre du groupement.

« Restauration scolaire et périscolaire » : entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE – BOURG TRAITEUR (01)

Offre de base :

- 3,53 € HT le repas enfant (5 composantes)
- 4,55 € HT le repas adulte (5 composantes)

Délibération n°39/2024 : Constat de déclassement du domaine public d'une bande inexploitable communale Chemin du Grand-Champ au profit de Madame RAFFOURT Laurence

La commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section C-1983 de 16 m² située chemin du Grand-Champ, sur laquelle est aménagée la cour de Madame RAFFOURT. Cette parcelle constitue ainsi une dépendance du domaine public de la commune, elle ne fait aujourd'hui l'objet d'aucune affectation. Madame Laurence RAFFOURT, propriétaire de la parcelle voisine, à savoir la parcelle cadastrée section C-1956, sise, a déclaré être intéressée par l'acquisition de cette bande de terrain de 16 m².

Il est proposé au Conseil Municipal, après constat de la désaffectation de la bande de terrain en cause, de prononcer le déclassement de cette bande de terrain du domaine public communal par la présente délibération, de sorte qu'elle sera incorporée dans le domaine privé de la commune.

Délibération n°40/2024 : Marché de l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE BOURG TRAITEUR relatif à la fourniture et livraison de repas pour le mois d'août 2024 pour le portage aux seniors

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à la suite de l'indisponibilité du magasin Utile pour la livraison des repas au mois d'août, nous avons sollicité l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE BOURG TRAITEUR, titulaire du marché de fourniture des repas de l'accueil de loisirs pour apporter ce service aux seniors concernés. Au vu du contrat proposé, la commune facturera aux bénéficiaires :

- Repas adultes avec pain : 8,00 € TTC
- Repas comprenant un bol de soupe en supplément : 9,50 € TTC.

Délibération n°41/2024 : Adhésion à la convention de participation « Santé » souscrite par le CDG de l'Ain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion à la convention de participation pour le risque « Santé » conclue entre le Centre de Gestion de l'Ain et APICIL, à effet du 1^{er} janvier 2024,

- **ACCORDE** sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Santé »,

- **FIXE** le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 15 € par agent et par mois à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signées par l'autorité territoriale, **étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans les cas de contrats individuels souscrits auprès de prestations labellisées,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision,

- **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.

Délibération n°42/2024 : Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » souscrite par le CDG de l'Ain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion à la convention de participation pour le risque « Santé » conclue entre le Centre de Gestion de l'Ain et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1^{er} janvier 2024,

- **ACCORDE** sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance »,

- **FIXE** le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 14 € par agent et par mois à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signées par l'autorité territoriale, **étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans les cas de contrats individuels souscrits auprès de prestations labellisées,**

- **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Délibération n°43/2024 : Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** dans leur intégralité les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA),
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Délibération n°44/2024 : Validation du schéma directeur des infrastructures de recharges électriques (SDIRVE) élaboré par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) dans le cadre d'une prestation de service

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **CONFIE**, par le biais d'une prestation de service, l'élaboration du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA),
- **APPROUVE**, dans son intégralité, la convention de prestation de service jointe en annexe,
- **ACCEPTE** de rétribuer le SIEA pour l'élaboration du SDIRVE, d'un montant forfaitaire de 45 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout acte nécessaire à son exécution,
- **ADOpte**, sans réserve ni modification, le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) élaboré par le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) en tant qu'il répond aux besoins du territoire de la commune de Saint-Jean-de-Gonville,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

LES DELIBERATIONS COMPLETES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE <https://www.saint-jean-de-gonville.fr> OU EN MAIRIE.

Urbanisme

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **CHEVILLARD Roland**, 138 chemin des Biolets : construction d'une maison de gardien - **Avis favorable**

Centre de loisirs

Nous avons choisi comme fils conducteurs pour cette année scolaire : les Jeux Olympiques, le bien-être, l'observation autour de la nature, les émotions...

Vous allez pouvoir observer aux alentours de l'école, du parc devant la mairie, du parc de la maison Temnomeroff : des cabanes à oiseaux et à insectes, ainsi que des décorations confectionnées par les enfants et l'équipe d'animation. La semaine des grands-parents a été un réel succès. Une vingtaine d'enfants a invité ses aïeux pour partager une activité, une lecture, un temps de cuisine, un bricolage, du jardin et de l'initiation à la musique...

accueildeloisirs@stjeandegonville.fr

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

• Réhabilitation ouvrage chaussée	8 022,36 €
• Réfection tranchée enrobés	4 609,20 €
• Réfection chaussée Choudans	72 809,74 €

COTISATIONS / TAXES

• Protection Juridique	1 775,10 €
------------------------	------------

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Piscine	4 141,80 €
• Repas cantine	20 092,38 €
• Maintenance logiciel CL	1 191,13 €
• Fournitures scolaires	2 208,34 €

ENERGIES

• Bâtiments communaux gaz	1 576,07 €
• Bâtiments communaux électricité	3 381,13 €

TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

• Démolition Poids Public	1 034,52 €
---------------------------	------------

DIVERS

• NBM abonnements et contrat temps	4 756,94 €
• ONF	4 228,85 €
• Ramettes papier	1 424,96 €
• Fleurissement 2024	2 613,38 €
• Achat chaise bureau	1 062,60 €
• Chèques déjeuner carte	1 304,00 €
• Produits d'entretien	6 112,51 €
• Feu d'artifice 13/07/2024	4 138,00 €
• Médecine préventive	1 760,00 €
• InfoGonville septembre 2024	1 300,00 €
• Buts Foot	6 782,04 €

| ÉDUCATION |

La responsable de l'accueil de Loisirs, **Amandine CARRICHON**

Le Sou des Ecoles



Nous tenons à remercier vivement Aurélien Florance pour son engagement en tant que président et vice-président dans l'association. Il a décidé de passer le flambeau tout en restant un membre actif dans l'organisation des évènements.

L'équipe du Sou vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !



Pétanque

L'Amicale de la Pétanque a fermé ses portes mi-octobre.

Malgré une météo peu clémente, les sociétaires sont satisfaits de la saison pendant laquelle les parties se sont déroulées dans une ambiance agréable et dans la bonne humeur.

Nous remercions les sociétaires de leur fidélité !

Notre assemblée générale se déroulera **le samedi 11 janvier 2025 à 18h** à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Gonville, elle sera suivie d'un repas.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à venir vous présenter lors de notre assemblée générale, vous serez les bienvenus !

Hélène Chablaix, secrétaire

Le 31 octobre dernier, la fête d'Halloween a rencontré un grand succès grâce aux bénévoles, aux Gonvillois et à la participation du centre de loisirs.

Nos terrifiants écoliers ont déambulé dans le village en quête de friandises. Le défilé s'est terminé dans la cour de l'école autour d'un buffet partagé, de jus de pomme et de vin chaud.

Pour la suite, nous nous réjouissons de vous retrouver pour la fête de Noël, les enfants vous présenteront les chants travaillés avec leurs enseignants que nous remercions vivement.

Vous pouvez également déjà réserver la date du **10 mai 2025**. Le sou organisera son vide-grenier et sa traditionnelle foire aux plantons.

Les inscriptions pour le vide-grenier se tiendront les **19 mars** et **4 avril** de **18h à 20h**.



Team Domino Racing



Comme vous avez pu le constater nous n'avons pas organisé notre marché de Noël en raison de la date qui tombait en même temps que le Téléthon.

Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 1^{er} février 2025** pour un nouvel évènement de l'association : une soirée théâtre. La pièce sera présentée par la troupe « Les Farfollions ».

Informations et réservation des tickets auprès de :

Mr VUAILLAT Damien - **06 76 86 79 04**

Mme FOL Morgane - **06 33 77 35 97**

mail - **teamdominoracing01@gmail.com**.

Merci à toutes les personnes qui sont présentes pour nous aider, sans qui les rallyes et manifestations seraient plus compliqués à organiser.

N'oublions pas que l'association Team Domino Racing est toujours à la recherche de sponsors pour promouvoir la saison 2025.

L'association Vividanse a le plaisir de vous présenter Mme Caroline Jauch, professeure de danse classique et Mme Lena Jarret, professeure de hip-hop et street jazz. Beaucoup de cours ont rapidement atteint leur capacité maximale, cependant, il reste quelques places pour les débutants en danse classique (à partir de 4 ans), ainsi qu'en street jazz ado et street jazz adulte. Si cela vous intéresse, vous pouvez nous contacter par courriel à :

vividansstjean@hotmail.com

Nous offrons également un cours d'essai pour nous rencontrer.

Nos horaires sont :

- Danse classique débutants :

mercredi de 11h à 11h45 ;

- Street Jazz ados :

mardi de 19h15 à 20h15 ;

- Street Jazz adultes :

mardi de 20h15 à 21h15.



ViviDanse



Après le repos estival, la reprise a eu lieu en septembre, le temps de chauffer les instruments pour animer la Saint-Maurice de Thoiry et La Paysanne Gonvilloise.

Ces dernières semaines, Saint-Jean-de-Gonville a vu partir nombre d'anciennes figures amies de la musique, et qui ont marqué la vie de la commune : Roland BRULHART, Roger PATRON, Jean CLARET, ancien musicien de la Fanfare municipale, tout comme François EMERY, à qui la Bonne Humeur a rendu un hommage musical après la cérémonie religieuse. Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles.

Relative stabilité des effectifs à la rentrée. Les séniors de la Bonne Humeur, ont apprécié le retour de Baptiste HERMANT et l'arrivée de Raphaël HUEZ, tous deux percussionnistes, et déploré les départs de Félix THORND AHL, Thomas LEGER et Sophie GUELTON à qui nous souhaitons bon vent dans leurs nouvelles activités.

Même s'il n'affiche pas toujours complet aux répétitions, l'effectif des séniors reste néanmoins stable avec 27 musiciens. Même constat du côté des juniors. Le vendredi soir, la baguette de Benoît ETIENNE dirige un ensemble assez équilibré d'une quinzaine de jeunes. Tout ce beau monde s'attèle à travailler son programme pour le concert du

dimanche 15 décembre prochain, à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Gonville.

Lorsque vous sortirez votre bulletin municipal de votre boîte aux lettres, décembre et son cortège d'animations seront bien entamés : Téléthon, marché de Noël, fenêtres de l'Avent... solliciteront nos musiciens. On ne peut pas finir l'année sans penser, déjà, au prochain séminaire des **11 et 12 janvier**, week-end qui sera consacré à la préparation du concert de printemps en mai.

Relative stabilité aussi à l'école de musique : 37 inscrits à la rentrée (contre 39 l'an passé). Les élèves suivent les cours dispensés à l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex, dont fait partie notre société avec Saint-Genis-Pouilly (la Lyre musicale), Challex (la Lyre Challaisienne), Sergy (Le Crêt de la Neige) et Collonges (Ensemble de cuivre Chancy/Collonges).

Aujourd'hui, le parcours de l'élève, quel que soit son âge, est bien différent de celui que nous avons connu jusqu'à présent. La variété des cours et ateliers musicaux sont dispensés pour permettre à tout un chacun de développer ses compétences, d'exprimer sa créativité et de s'épanouir dans un environnement encourageant.

L'éveil musical : il est une initiation à la musique par les jeux. Les cours instruments (batterie & percussions, trompette, cor, trombone, flûte, saxophone,

clarinette, etc.) incluent le solfège adapté à l'instrument.

Le travail en ensemble : avec d'autres musiciens, il va développer les compétences pour jouer en groupe, grâce aux ateliers instrumentaux de l'école intercommunale, aux orchestres juniors et séniors des sociétés. Il vient compléter le cours d'instrument afin d'aider chaque élève à progresser dans sa spécialité et à approfondir ses connaissances de base : rythmique, lecture de note, écoute, etc. Il est proposé sous différents thèmes : cuivre, chant/chorale, percussions, rythmique, etc.). Il est ouvert à tous à partir de la 2^{ème} année d'instrument, l'élève devant choisir 2 ateliers pour l'année (1 atelier par semestre). Nous parlerons du programme musical dans la prochaine édition.

Maxime Collet

Société Musicale de Péron - St-Jean

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

**Dimanche 15 décembre
2024 à 15h**
Salle des Fêtes de
Saint-Jean-de-Gonville

Concert de Noël
de la Bonne Humeur



Le nouveau cours de Step mis en place cette saison a connu un vif succès et a vite été complet comme bon nombre de nos cours du soir.

Il nous reste toutefois des places sur les cours de Zumba du jeudi soir (19h/20h). Si certains d'entre vous souhaitent se déhancher sur des rythmes latinos, n'hésitez pas à nous contacter ; il suffit



de nous envoyer votre demande à : saintjeangym@gmail.com ou de consulter notre site : <https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym>. Des places sont également disponibles sur les activités du mardi et du jeudi matin ; aussi bien des cours doux (gym douce, Pilates, stretching/équilibre) que des cours plus soutenus (zumba step, renforcement musculaire, tonic gym). Chacun peut donc trouver son bonheur !

Comme chaque année, notre Assemblée Générale s'est tenue début novembre : l'occasion d'informer nos adhérents que notre association se porte bien et de partager un verre de l'amitié.

Sportivement

Le Comité SAINT JEAN GYM

Jeunesse

Chers Gonvilloises et Gonvillois, nous tenons à vous adresser un grand merci pour votre présence chaleureuse et votre enthousiasme lors des Olympiades de cette année. Votre participation a fait de cet événement un moment inoubliable, renforçant ainsi nos liens. Ça a été un réel plaisir de célébrer ensemble ces moments de joie et de convivialité.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Jeunesse Gonvilloise se prépare à vous accueillir à nouveau pour le bal de décembre, qui aura lieu le **21 décembre à partir de 21h**. Cette année, le thème « tropical », vous plongera au cœur d'une ambiance sauvage et exotique. Préparez-vous à une soirée festive remplie de surprises, de musique entraînante et de belles rencontres. Nous espérons vous voir nombreux pour célébrer ensemble cette fin d'année dans une ambiance chaleureuse et festive.

Merci encore pour votre soutien et votre engagement à nos côtés.

À très bientôt !

La Jeunesse Gonvilloise



Sapeurs-Pompiers

Comme vous avez pu le constater, la tournée des calendriers a bien commencé.

Nous avons pris de l'avance cette année afin d'éviter de vous déranger pendant la période

des fêtes. N'oubliez pas que nous sommes généralement deux à trois sapeurs-pompiers (rarement tout seul) et en tenue, sauf pour nos anciens qui ne portent qu'une veste distinctive. Si toutefois vous avez un doute, nous sommes bien évidemment en photo sur le calendrier. Il est courant que de faux pompiers viennent sonner à votre porte, alors restez vigilant. Nous vous rappelons également que nous vous offrons le calendrier et que vous pouvez nous faire un don de la somme que vous souhaitez. Les moyens de paiement cette année sont : les euros, les francs suisses, les chèques et nouveauté, vous pouvez également faire un don par carte bancaire. Nous organiserons à nouveau un apéritif de Noël cette année, **le dimanche 22 décembre à partir de 18h** au sein de notre caserne. Nous espérons vous y voir nombreux !

Pour commencer 2025, quoi de mieux que notre grand loto annuel qui se déroulera **le dimanche 9 février** après-midi. Comme toujours, de beaux lots seront à gagner, vous retrouverez les plus gros lots sur nos affiches prochainement dispersées dans le village. Il y aura de la petite restauration et de quoi vous hydrater. Nous vous souhaitons bien évidemment de joyeuses fêtes et une bonne fin d'année 2024.



Maurane ROUGET, Secrétaire

Penser Saint-Jean-de-Gonville et agir pour Saint-Jean-de-Gonville



Merci à tous les adultes et enfants qui ont participé le 21 septembre à la journée mondiale de nettoyage. Et un merci tout spécial à Janine et Serge Bail qui ont si gentiment préparé le pot de clôture offert par la mairie.

Il y a eu un peu moins de participants que l'année dernière mais l'ambiance était très conviviale avec beaucoup d'échanges et une grande efficacité. Un beau moment. N'hésitez pas à par-

ticiper l'année prochaine !

Saint-Jean-de-Gonville est un village propre et bien entretenu, alors, pourquoi cette journée ?

- Malgré le travail quotidien des agents municipaux, nous avons ramassé 1m³ de déchets. Nous avons pu observer qu'un lieu que nous venions de nettoyer pouvait être très rapidement souillé de nouveau par une canette, des papiers gras, des plastiques ou

toutes sortes d'objets incongrus. Face à ce manque d'esprit civique, il est encore nécessaire de sensibiliser, convaincre combien il est important de prendre soin de la communauté dans laquelle nous vivons tous et de notre environnement.

- Les déchets ont des effets délétères sur l'environnement et le vivant : pollution de l'eau, de l'air, des sols avec des conséquences sur la santé des humains, des animaux, des plantes.

- Dans un monde envahi par ses propres déchets, nous devons tous nous mobiliser pour les diminuer, trier, se responsabiliser. Cela progresse mais il y a encore beaucoup à faire. Tout le monde s'y met !

En collaborant tous ensemble nous ferons avancer notre village.

Notre association gonvilloise « Penser Saint-Jean-de-Gonville – Agir pour Saint-Jean-de-Gonville » a le désir de fédérer le plus grand nombre de personnes, dans toutes leurs diversités, pour réfléchir aux enjeux d'aujourd'hui et de demain dans notre commune et agir en tant que citoyens engagés.

Contact : st-jean@gonville.fr

La gestion de nos déchets

Nous évoquons régulièrement dans l'InfoGonville la gestion de nos déchets, des articles ont été publiés à plusieurs reprises pour rappeler comment procéder au tri de nos déchets domestiques. Malgré cela, pratiquement chaque semaine, le point vert de la commune est retrouvé dans un état de saleté inacceptable et des poubelles sont déposées

à proximité des poubelles collectives, comme vous pouvez le constater sur les photos qui accompagnent cet article. Nous vous rappelons que la gestion des déchets est une responsabilité partagée par tous et que ces actes d'incivisme peuvent faire l'objet de sanctions. Nous souhaitons tous vivre dans une commune propre !

Ces déchets sauvages marquent un manque de respect total vis-à-vis des autres usagers, des employés municipaux qui doivent tout nettoyer et de l'environnement. Tous les déchets ne pouvant être recyclés au point vert doivent être déposés à la déchetterie de Péron dont les horaires, assez larges, sont en dernière page de ce bulletin.



Zumba Master Class

Délégation Pays de Gex-Ligue contre le cancer, le dimanche 17 novembre

Nous remercions la mairie de Saint-Jean-de-Gonville qui a mis à notre disposition la magnifique salle polyvalente. Nous avons pu accueillir plus de 70 participantes et récolter 810 €, intégralement reversés à la Ligue 01 contre le cancer.

Les sommes récoltées par les 15 délégations du département de l'AIN appuyées par 12 000 donateurs réguliers, sont utilisées essentiellement pour aider la recherche contre le cancer à Lyon, l'aide aux malades et proches aidants, la prévention, le dépistage et l'information. Le budget 2023 était de 726 000 € avec des frais généraux de seulement 4 %. Il y a un gros travail à effectuer au niveau de l'information et du dépistage : en France, seulement 44 % des femmes éligibles se font contrôler !

Grâce à des actions telles que ces Master Classes, le message passe dans l'action et la bonne humeur.

*Anne Vittori,
présidente de la délégation du Pays de Gex*



La fibre

LA FIBRE EST DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT, DEMANDEZ LE PRÉ-RACCORDEMENT FIBRE DE VOTRE LOGEMENT !

- Un service gratuit et de qualité
- Réalisé par l'opérateur public (SIEA)
- Une prise de rendez-vous directe, quelques minutes suffisent
 - Plus besoin de passer d'abord par la souscription d'un abonnement chez un opérateur commercial ou FAI pour raccorder votre habitation

Faites votre test d'éligibilité au pré-raccordement et prenez rendez-vous sur www.reso-liain.fr

SIEA | Liain
@SIEA01 | Liain 01
SIEA

SieA Les communes et intercommunalités de l'Ain
AIN
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Plan France Très Haut Débit
Union européenne

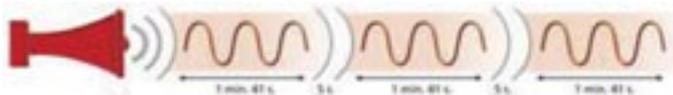
Les essais mensuels des sirènes de sécurité civile

Les sirènes de sécurité civile ont pour fonction d'avertir la population d'un danger ou d'une menace imminente. Leur utilisation est complémentaire aux différents moyens d'alerte utilisés par l'Etat (diffusion des consignes par les services de radiodiffusion sonore et télévision, centres d'ingénierie et de gestion du trafic, équipements des collectivités territoriales, équipements des réseaux délivrant des informations au public dans les gares, les métros, les ports et les aéroports à la demande des autorités). Dans le cadre du nouveau SAIP, les sirènes de sécurité civile sont désormais implantées pour couvrir des bassins d'alerte.



Comment reconnaître le signal national d'alerte émis par les sirènes de sécurité civile ?

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un silence de cinq secondes.



Le signal de fin d'alerte, marquée par un signal continu de 30 secondes, indique qu'il n'y a plus de danger.

Je reconnais les signaux émis par les sirènes

Les sirènes émettent un signal destiné à mettre la population en alerte. 3 signaux doivent être distingués :

- Le signal d'alerte confinement
- Le signal de fin d'alerte confinement
- Le signal des essais (le 1^{er} mercredi de chaque mois)

LE SIGNAL D'ALERTE CONFINEMENT « SON MONTANT & DESCENDANT » EMIS PAR LES SIRENES 3 cycles de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute & 41 secondes séparés par 1 silence de 5 secondes
SIGNAL DE FIN D'ALERTE CONFINEMENT son continu de 30 secondes
SIGNAL D'ESSAI MENSUEL 1 cycle de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute & 41 secondes

Vous pouvez obtenir tous les renseignements sur le SAIP à l'adresse suivante : www.interieur.gouv.fr/Alerte

J'adopte les bons réflexes

En dehors des essais mensuels, la diffusion du signal d'alerte implique de suivre les consignes suivantes :

Vous entendez le signal d'alerte confinement :

- Mettez-vous en sécurité**
Pour vous confiner :
 - restez chez vous
 - ou rejoignez sans délai un bâtiment
 - ne restez pas près des fenêtres
 - arrêtez climatisation, gaz, électricité, ventilation
 - n'allumez pas une quelconque flamme
- Tenez-vous informé-e**
Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, autres radios locales ou France Télévision
- Restez en sécurité**
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans leurs établissements
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale**
Afin de ne pas surcharger les réseaux de téléphonie nécessaires à l'action des services de secours

La fin d'alerte marque le retour à une situation normale.



100 ans d'une Gonvilloise !

Le vendredi 13 septembre, amis et familles se sont retrouvés à Challex pour fêter les 100 ans de Lina Vuailat.



| SOCIAL |

Opération brioches



Les 11 et 12 octobre derniers, le CCAS de Saint-Jean-de-Gonville a organisé la vente annuelle de brioches au profit de l'ADAPEI de l'Ain. Ce sont 280 brioches qui se sont vendues devant l'école le vendredi de 16h15 à 17h et le samedi matin devant les commerces de St-Jean et en porte-à-porte.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles du Sou des Ecoles, de la Jeunesse, de la Bibliothèque, du Foot Sud Gessien, de Swan Rangers, de la Bonne Humeur, de la Pétanque, de la Gym, des Pompiers, du CCAS et du Conseil Municipal pour le temps qu'ils ont accordé à cette vente.

Nous remercions également la boulangerie et le magasin Utile qui nous ont autorisés à vendre les brioches devant leurs commerces. Un très grand merci à notre boulanger Sébastien Humbert qui a fabriqué les brioches et ne nous a facturé que la matière première.

Cette Opération Brioches 2024 nous a permis de verser 1 110 € à l'ADAPEI de l'Ain.



Repas des aînés

Gonvillois et Gonvilloise de plus de 65 ans, vous êtes conviés au repas organisé à votre intention **le dimanche 16 février 2025**. Les invitations sont faites à partir de la liste électorale. Si vous n'êtes pas inscrits et afin de n'oublier personne, nous vous proposons, dès le mois de janvier, de venir vous présenter en mairie.



Le Théâtre les 50 a terminé l'année 2024 avec un spectacle poétique et lumineux « Constellation Bobin Leprest » à une période où les journées sont de plus en plus courtes....

Samedi 5 avril 2024 et dimanche 6 avril 2025

Commémoration Libération 1945/2025

Compagnie Avis de pas Sage

La Compagnie nous a divertis au printemps dernier avec les Fourberies de Scapin. Cette fois, ses comédiens commémoreront la fin de la guerre, il y a 80 ans, avec des lectures et des chansons, dont voici un petit aperçu :

- Je vous écris du chaos

Comme un défi lancé à leurs bourreaux, des femmes et des hommes déportés ont écrit dans la clandestinité. Certains de leurs témoignages, fragiles et forts à la fois, nous sont parvenus. Ils appartiennent à la mémoire de l'humanité. Nous entendrons également les témoignages de Français sous l'occupation ; des tranches de vie de ceux qui devinrent des résistants, des collabos, des justes ou des indifférents.

- Cabaret Résistance

Calembours, parodies, chansons ! L'impertinence et l'humour sous toutes ses formes, tradition bien française, furent un pied de nez et un acte de résistance permanent à l'occupant nazi. A travers deux personnages de fiction, nous découvrirons comment la satire a permis de conserver un dernier espace de liberté et de dignité.

Programme et réservations : www.theatreles50.fr

Mail : contact@theatreles50.fr / Tél. : 04 50 56 37 77 / Adresse : 31 bis Impasse Aux Rues 01630 Saint-Jean-de-Gonville

Lecture pour tous



Bibliothèque : 40 rue du Bourg – 01630 Saint-Jean-de-Gonville / 04 50 48 85 82 / bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr

• Une bonne nouvelle

L'arrivée de Catherine, Mélanie, Michèle et Petra pour renforcer l'équipe de bénévoles (Chantal, Dominique, Mandy et Monique) va nous permettre de proposer une nouvelle permanence et d'envisager de nouveaux projets et de nouveaux partenariats.

Voici nos nouveaux horaires : les mardis de 16h à 18h30, les jeudis de 16h à 18h30 et les samedis de 10h à 12h30.

• Une nouvelle ressource

La bibliothèque numérique - Des ressources en ligne accessibles partout - 24h/24 - 7j/7

La Bibliothèque départementale de l'Ain propose un accès pérenne, gratuit, sans publicité à trois nouvelles ressources en ligne : la vidéo à la demande, la presse en ligne et la musique en ligne.

Pour chaque ressource en ligne, vous avez la possibilité d'un visionnage, d'une écoute ou d'une lecture en streaming mais également de passer en mode déconnecté après téléchargement des titres ou documents que vous souhaitez consulter. Pour bénéficier de ce service, vous devez posséder un abonnement en cours de validité à Lecture pour Tous à Saint-Jean-de-Gonville ou dans l'une des 215 bibliothèques conventionnées avec le Département de l'Ain.

• Les vacances de Noël

La bibliothèque sera fermée du 23 décembre 2024 au 6 janvier 2025.

*Toute l'équipe vous souhaite un Joyeux Noël et
une Heureuse Nouvelle Année*



VIE PRATIQUE

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

MÉDICAL

Numéros d'urgence
SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeutes-ostéopathe
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

Assistance sociale - Anne-Claire Duport
www.anneclaireduport.fr - **06 70 98 65 44**

Infirmières Péron
04 79 19 95 07 - 06 49 45 49 09

SERVICES

Relais postal - UTILE
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : 04 50 56 40 33

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildeleoisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76



DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les jeudis matins : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'hiver (de novembre à février)

Du lundi au vendredi :
8h30/12h - 13h45/17h
Samedi : **8h30/17h**
Dimanche : **9h/12h**
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR - St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge - Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs - Annemasse : **04 50 39 34 96**

RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière
01210 Ornex
04 81 50 02 51

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

DÉNEIGEMENT

Afin de faciliter le travail de déneigement, nous vous demandons de ne pas stationner le long des voies de circulation et de libérer les parkings de l'école et de l'église entre le 15 décembre 2024 et le 15 février 2025. Merci de votre compréhension.



CARNET

NAISSANCES

Nathan PLANCHART-GAILLARD
né le 12/08/2024
Parents : Nicolas Planchat-Gaillard et Estelle Delavallade

MARIAGES

Cécilia GADEIX et Antoine LEFEVRE
se sont unis le 31 octobre 2024

Franziska TOPP et Loïc BAZIN
se sont unis le 2 novembre 2024

DÉCÈS

M. François EMERY décédé
le 23 septembre 2024

M. Roland BRULHART décédé
le 27 septembre 2024

M. Jean CLARET décédé
le 20 octobre 2024

AGENDA

DÉCEMBRE 2024

- **Sou des Ecoles : Noël**
Dimanche 15
- **la Bonne Humeur : Concert**
Samedi 21
- **Jeunesse Gonvilloise : Bal**

JANVIER 2025

- **Pétanque : A.G.**
Samedi 18
- **Vœux du Maire**
Dimanche 26
- **La Chasse : Loto**

FÉVRIER 2025

- **Team Domino Racing : Théâtre**
Dimanche 9
- **Pompier : Loto**
Dimanche 16
- **Repas des Aînés**
Vendredi 21
- **Sou des Ecoles : Carnaval**

MARS 2025

- **Jeunesse Gonvilloise : Repas**
Dimanche 09
- **Amis de la Fête : Belote**
Dimanche 17
- **La Bonne Humeur : Loto**